



## Annulation commande pour non respect obligation d'information

Par **gwendo02**, le **01/12/2009** à **22:23**

Bonjour,

j'espere que vous allez pouvoir m'aider :

mon soucis, le 14 septembre j'ai souscri un bon de commande pour l'achat d'un vehicule neuf delais mentionné semaine 46-47.

j'ai effectuer un cheque d'acompte de 3000€;

le 2 novembre je telephone a la concession pour avoir un delais de livraison on m'informe que le vehicule sera en ma possession le 21/11/09.

je rappel le 7 novembre pour avoir une confirmation on me dit que l'on va me recontacter, je relance le 13 novembre toujours pas d'info.

le 20 novembre j'envoi un recommandé a la concession pour annuler ma commande pour non respect du delais et le fait de ne pas avoir été prevenue.

je recois un appel le 25/11/09 pour m'avertir que le vehicule est arrivé je confirme au commercial que j'annule. de plus le vendredi 28/11/09 je renvoi un second recommandé pour avertir que du fait de non respect de leur obligation de conseil et d'information envers le client j'annule ma commande ( de plus le delais n'est pas respectee).

hier le patron de la concession m'appel pour m'informer qu'il refuse categoriquement l'annulation. et m'envoi seulement un recommandé pour m'avertir de l'arrivée de la voiture et pretexte que le retard est du au transporteur hors moi j'annule sur la base du non respect de

leur obligation de conseil.

le concessionnaire me met en demeure de venir chercher le véhicule ou alors il encaisse mon acompte.

pouvez vous m'aider??? tres urgent